

Un nouveau directeur p. 5

l'aurore boreale

VOLUME 16 • Numéro 11 • 1 \$

vendredi 12 novembre 1999



(Whitehorse)-Nous sommes en 1939. C'est le début de la Deuxième Guerre mondiale. Joseph Guilbaud qui est alors en service militaire est appelé à combattre. Il sera fait prisonnier un an plus tard et le restera jusqu'à la fin des hostilités.

«On a toujours entendu parler de la guerre dans ma famille, explique le père Guilbaud. Mon arrière-grand-père était dans l'armée du temps de Napoléon et mon père est mort au combat à la Première Guerre mondiale. Depuis ma naissance, la guerre est présente dans ma vie».

Suite p. 2

SOMMAIRE

Souvenirs de guerre

Editorial

Les gagnants du gala

Les apprenants

Le patrimoine autochtone

Pour doser les réactions

L'Aurore en ville

A l'école de la démocratie

Droits linguistiques

Et les rapides



Photo : Cécile Girard

Sylvie Binette, une résidente de Whitehorse, fait une randonnée en «spark» (un traîneau suédois, connu ici sous le nom de trottinette des neiges), le long du fleuve Yukon.

Des lieux magiques...p. 8

Souvenirs de guerre du père Guilbaud

Ici, les enfants ne savent pas ce que c'est la guerre

Communauté

moyens
pour
améliorer
notre sort,

Né à la Vendée en 1915, le père Guilbaud commence son service militaire en 1936. L'aventure dure deux ans. Il est ensuite en permission pour quelques semaines seulement, pour être de nouveau rappelé au service. L'Allemagne a envahi la Tchécoslovaquie, la guerre est officiellement commencée.

«Nous étions trois garçons à la maison et nous avons tous été appelés à la guerre. Quand j'ai été fait prisonnier un an plus tard, ma mère a longtemps pensé que j'étais mort au combat, jusqu'au moment où j'ai enfin pu lui écrire. J'ai su par la suite qu'un autre de mes frères avait été fait prisonnier et que le troisième avait réussi à s'échapper.»

Pendant cinq ans Joseph Guilbaud est utilisé, ainsi que la plupart des autres prisonniers comme main d'oeuvre ouvrière par les Allemands. D'abord dans les mines de charbon, il est transféré par la suite dans les fermes de la région.

«Le travail dans les mines de charbon était terrible, il était très physique et nous brisait parfois l'échine. Il y avait souvent des morts et des malades, explique-t-il. Le travail à la ferme était un peu différent quoique physique lui aussi. On labourait, semait et récoltait. On nous logeait dans des baraques entourées de barbelés et de gardiens.»

Curieusement, malgré ces conditions difficiles, un climat communautaire réussissait à naître au sein des prisonniers. Chacun ayant son rôle à jouer dans le groupe.

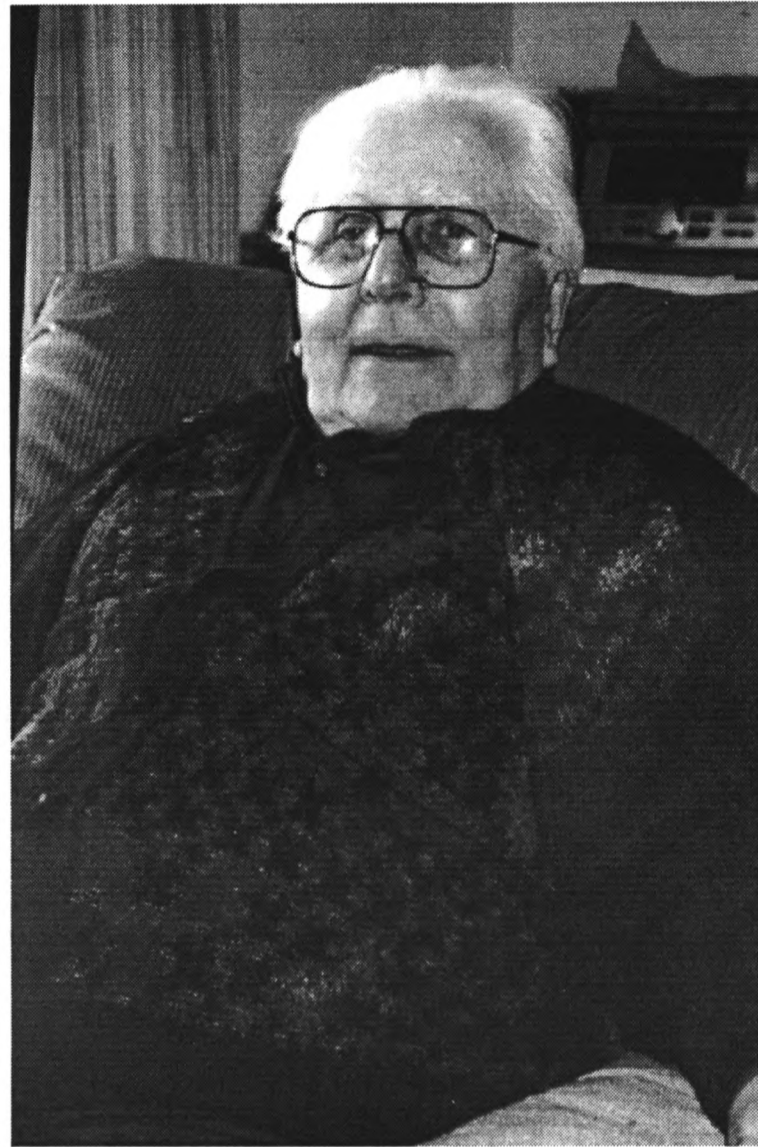
«À l'insu des Allemands, on tuait des poules le jour, on les cachait ensuite pour pouvoir les manger le soir. On trouvait toujours toutes sortes de

souligne le père Guilbaud. Mon rôle était de ramener du lait tous les soirs. Je pouvais le faire en échange d'une cigarette à un Allemand qui était au poste. On réussissait à faire des cigarettes en volant des feuilles de tabac qui était cultivé sur les fermes. Tous les moyens étaient bons pour le commerce. Et puis, jouer des tours aux Allemands, c'est ce qu'on aimait le plus.»

Des réseaux de communication s'établissaient également chez les prisonniers. Les nouvelles provenaient du bouche à oreille ou par l'entremise de vieux journaux qui avaient servis à emballer de la viande.

«Le soir, la première chose qu'on demandait, ce n'était pas; bonjour comment ça va, mais plutôt; quelles sont les nouvelles?»

L'aventure prend fin en 1945. Joseph Guilbaud retourne à la maison. Il continuera ses études en théologie et sera ordonné prêtre en 1947. Par la suite, le père Guilbaud se retrouve au séminaire de la Saskatchewan au Canada, à la fois pour terminer ses études et pour apprendre l'anglais. Quelques semaines plus tard il est transféré au Yukon.



Le père Joseph Guilbaud

Photo : Marie-Hélène Comeau

«Mon transfert s'est fait tellement vite que je n'avais toujours pas eu le temps d'apprendre l'anglais, souligne-t-il! Et quelle surprise! J'avais tellement souffert du froid quand j'étais prisonnier que j'avais souligné à mes supérieurs ma préférence à être transféré dans un pays chaud

comme le Laos et voilà qu'on me transférait au Yukon!»

Au fil des ans, le père Guilbaud constate l'existence d'un lien particulier lorsqu'il est en présence de gens qui ont eux aussi été prisonniers de guerre. «On, se comprend immédiatement entre nous, explique-t-il. J'avais rencontré un Serbe à Watson Lake il y a plusieurs années; tous les tours qu'on avait joués aux Allemands, il les avait faits lui

aussi. Les autres qui n'ont pas vécu ça ne savent pas s'ils doivent en pleurer ou en rigoler.»

Selon le père Guilbaud, l'Europe n'aurait pas pu se reconstruire sans la mentalité des anciens prisonniers. Une mentalité plus élargie envers l'ennemi déchu. Côté des Allemands tous les jours, écouter leurs confidences, leurs craintes et vivre auprès de leurs familles ont été des facteurs qui ont aidé les anciens prisonniers à avoir un regard plus humain envers ces derniers. C'est ce regard qui aurait aidé l'Europe à devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

Le 9 novembre dernier, le père Guilbaud était heureux de rencontrer des élèves de l'école Émilie-Tremblay afin de leur parler de son expérience à la guerre.

«Ici les enfants ne savent pas ce que c'est la guerre, souligne le père Guilbaud. En Europe c'est très différent parce que c'est encore très présent. De plus il y a une tristesse générale que je sens maintenant dans la nouvelle génération. Autant chez les Autochtones que chez les Blancs. Ils ont plus d'argent mais ne sont pourtant pas plus heureux. Je souhaite que la jeune génération retrouve les valeurs qui ont été perdues avec le temps. Malheureusement, ce qui ramène bien souvent les gens à certaines valeurs c'est la souffrance, dont la guerre.»

Marie-Hélène Comeau

Des placements garantis à 100 %

OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA Émission 61

4,40 %
An 1

OBLIGATION À PRIME DU CANADA Émission 10

5,00 % 5,40 % 5,80 %
An 1 An 2 An 3 Émission 10. Taux annuel composé de 5,39% sur l'obligation C détenue pendant 3 ans.



NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE

Canada

1 800 575-5151 ou www.oec.gc.ca

Le courrier

Félicitation pour votre journal. Longue vie à l'Aurore boréale
Jean-Yves Routhier
Sacré-Cœur de Marie (Qc)

Voici mon renouvellement à votre journal repensé, mais pourquoi diable avez-vous

laissé tomber *La voix française de la dernière frontière?*
Merci et bonne chance à cette pochette de Canadiens français qui luttent désespérément pour leurs droits.
Jean Lord
Issoudun (Qc)

UNE CAUSE QUI NOUS TOUCHE TOUS

Les Franco-Ténois en cour

Éditorial

Le samedi 6 novembre, les membres de l'Association franco-yukonnaise, réunis en assemblée générale annuelle, ont pris une grande décision. Ils ont recommandé au conseil d'administration de l'AFY de

devenir intervenant dans l'action en justice des francophones des Territoires du Nord-Ouest contre leur gouvernement territorial et contre le gouvernement fédéral.

Les Franco-Ténois ne reçoivent pas les services en français

auxquels ils ont droit. C'est pourquoi ils empruntent la voie judiciaire, (une voie fortement fréquentée par les francophones) pour faire reconnaître leurs droits.

Ici, au Yukon, nous ne pouvons pas nous plaindre. Il existe un esprit de collaboration peu commun entre le

gouvernement territorial et la communauté francophone du Yukon. La loi sur les langues, adoptée en 1988, a amené entre autres la création du Bureau des services en français. Cet organisme a pour mission de mettre en œuvre et de promouvoir des services en français qui soient utiles, utilisés, utilisables. Quand les services sont insatisfaisants, nous cherchons tous ensemble, gouvernement et communauté, une solution au problème.

Aujourd'hui, les Franco-Yukonnais ont leur propre commission scolaire et une école peinte aux couleurs de leurs attentes. Mais ils ont aussi une garderie fort occupée, un

journal à toutes les deux semaines, un regroupement de jeunes, un regroupement de femmes, un regroupement de parents. Alouette! Ces réalisations témoignent du labeur et de l'énergie de la communauté et de l'application de lois protégeant nos droits.

Il ne faudrait pas voir dans l'appui aux Franco-Ténois, une motion de blâme à l'égard du gouvernement du Yukon. Il faut plutôt y voir une occasion de rêve de clarifier une question importante à savoir le statut des territoires en matière linguistiques. L'enjeu est de taille : le respect des droits linguistiques des habitants des territoires... La cause des francophones des T.N.-O nous touche qu'on le veuille ou pas

Il existe des zones grises dans la Constitution canadienne et la question des territoires en est une. Au début des années 1980, Daniel Saint-Jean, un citoyen de Whitehorse, refuse de payer une contravention parce qu'elle est rédigée uniquement en anglais. En cour territoriale, on lui répond que le territoire n'est pas soumis à la *Loi sur les langues officielles*, puisqu'il est une province dans l'enfance. La cause ne se rend pas jusqu'à la Cour Suprême du Canada et le statut des territoires n'est

toujours pas clair dans la question des droits. Que ce soit le Nunavut, les T.N.-O ou... le Yukon! L'enjeu : savoir qui ultimement est responsable de qui et de quoi. En ces temps de transferts et de dévolutions de pouvoirs, il serait bon de savoir si le gouvernement fédéral conserve une responsabilité résiduelle dans la protection des droits des francophones.

Nous sommes bien aise de notre statut de territoire, chiens de traîneau et court été, habitants marqués du sceau de l'individualisme, ciels lumineux et paiements de péréquation volumineux. Mais qu'est-ce qu'on peut faire ou qu'est-ce qu'on ne peut pas faire au territoire... ça aussi il faudrait aussi le savoir. Si nous ne sommes pas une province, sommes-nous simplement une institution du gouvernement fédéral?

Nous bénéficions de lois dont sommes fiers. Pourraient-elles être annulées demain, sans rime ni raison parce que le vent a tourné. Ne sommes-nous pas à merci des politiciens? Sans vouloir être alarmiste, ce sont des éventualités et des questions qu'il faut se poser même si on est heureux chez nous à nous mêler de nos affaires.

Cécile Girard



l'aurore boréale

Directrice :
Cécile Girard
Adjointe :
Marie-Hélène Comeau
Correspondant national :
Yves Lusignan
Correspondante locale :
Claudiane Samson

Comité du journal :
Père Jean-Paul Tanguay
Danièle Rémillard
Angélique Bernard
Ève Camolli
Marie-Hélène Comeau
Cécile Girard
Correction :
Lise Ouimet

C.P. 5205, Whitehorse,
Yukon Y1A 4Z1
Téléphone : (867) 667-2931
Télécopieur : (867) 668-3511
Courriel : auroreb@yknet.yk.ca

Le journal est publié aux deux semaines, sauf en juillet, mois de relâche. Son tirage est de 1000 exemplaires, et sa circulation se chiffre à 945 copies. La distribution du journal est vérifiée par l'Office de distribution certifié.

L'Aurore boréale est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et est représenté par l'agence publicitaire OPSCOM à Ottawa : 1-800-267-7266
L'Aurore boréale est sociétaire de l'organisme de charité Donatien Frémont qui encourage les jeunes à étudier en français dans le domaine des communications.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le journal est publié par l'Association franco-yukonnaise.



Fondation Donatien Frémont, Inc.

ODC

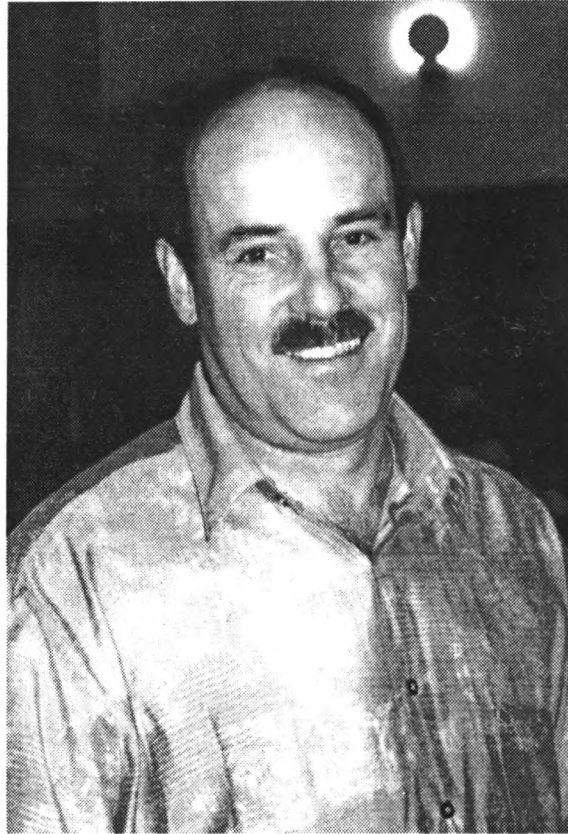
APF

OPSCOM

Les gagnants du Gala de la francophonie



Isabelle Salesse



Wayne Peace



Cécile Girard



La boulangerie Alpine Bakery

Photos : Marie-Hélène Comeau

Le samedi 6 novembre, les francophones ont été nombreux à venir assister au Gala de la francophonie, tenu au Centre des arts. Les Souliers dansants, la chorale Francofolklorique et le groupe Inconnu ont divertifié la foule, composée de près de deux cents personnes.

Nicolas Andreiu-Deaulniers et Jacynthe Labrecque agissaient en tant que maître et maîtresse de cérémonie. C'est d'un pas heureux, timide, ou surpris que les différents lauréats ont gravi les marches les amenant sous les feux de la scène pour recevoir leur prix.

Le prix Deruyter-Gendreau (éducation) a été attribué à Isabelle Salesse, au conseil d'administration et à toute l'équipe de La garderie du petit cheval blanc, pour leur engagement remarquable dans le secteur de l'éducation en français.

Cécile Girard a reçu le Prix Pépin-Landreville (culturel-communications) pour son engagement remarquable dans le domaine des communications pour la communauté francophone. Une mention a aussi été remise au Bureau des services en français qui a aidé à réaliser la bi-mensualité de l'Aurore boréale.

Le Prix Binet-Dugas (services en français) est revenu à la boulangerie Alpine Bakery pour son service courtois en français et pour sa réceptivité aux besoins de la communauté francophone. M^{me} Chalia Tuzlak est venue chercher le prix.

Wayne Peace a reçu le prix Tremblay-Létourneau (engagement bénévole) pour son travail remarquable au sein de la communauté francophone.

Le prix pour l'engagement bénévole consistait en une nuitée de luxe à l'hôtel High Country. Les autres prix consistaient en une magnifique gerbe de roses rouges.

La chanteuse Marie-Denise Pelletier a offert un très bon spectacle en interprétant des chansons de différents auteurs compositeurs

Les apprenants en milieu minoritaire sont privilégiés

Éducation

La longue quête pour la direction de la Commission scolaire francophone a pris fin avec l'embauche de M. Edmond Ruest. Le nouveau directeur est entré en fonction le 8 novembre.

Franco-Manitobain d'origine, M. Ruest est diplômé de l'Université du Manitoba en psychologie de l'éducation. Au cours de sa carrière qui compte déjà trente années de service, il a œuvré dans plusieurs postes en éducation au Canada et à l'étranger.

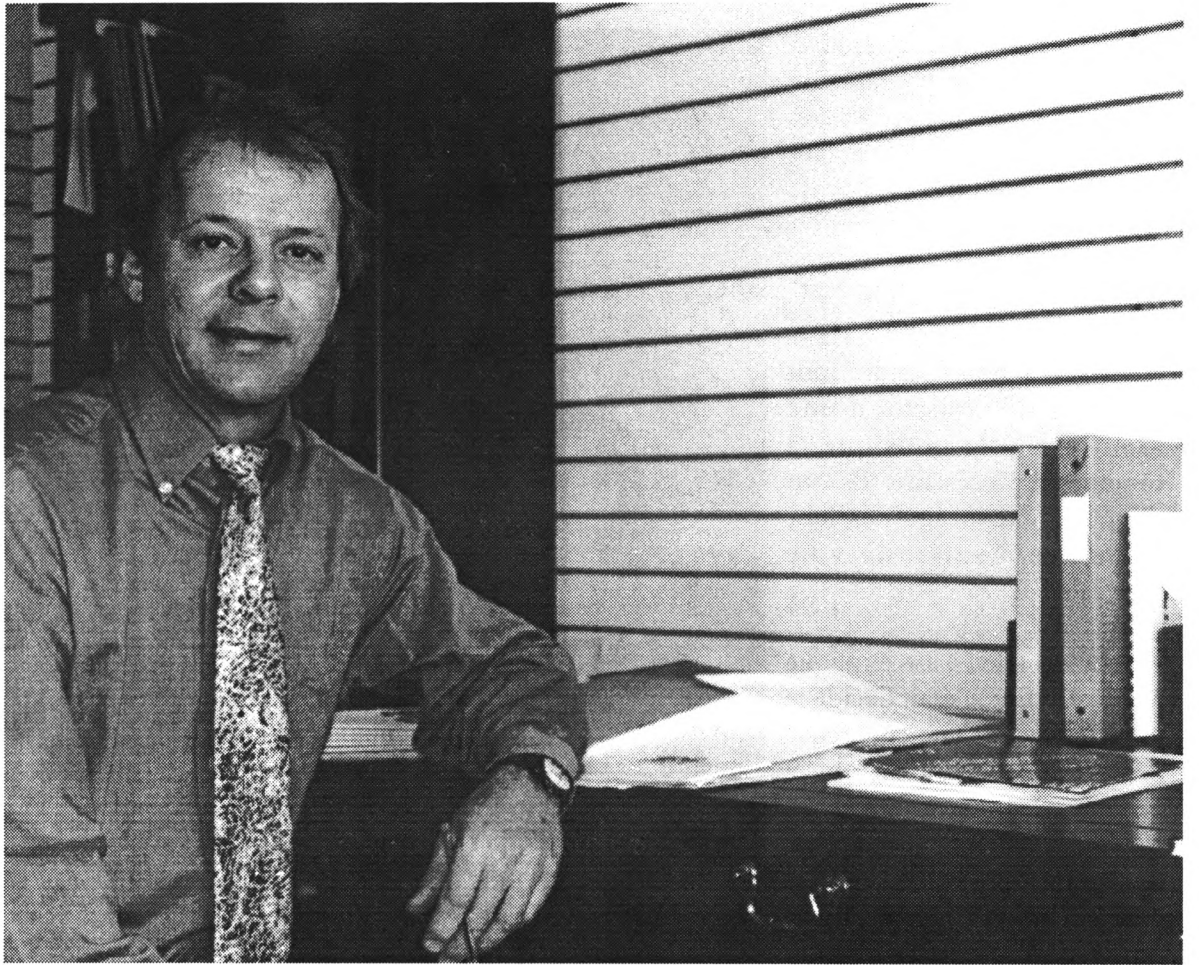
Il a développé des programmes de psychométrie et des services d'orientation au Manitoba

pendant cinq ans. À Queensland, en Australie il a enseigné, il a fait du développement professionnel et a été directeur d'école et de programmes scolaires. Il rentre au Canada pour retrouver la francophonie canadienne et s'installe à Whitehorse en 1991 avec son épouse Paulette et leur jeune fille Nicole.

M. Ruest a participé à la restructuration des départements des programmes spécialisés, et occupait jusqu'à la fin d'octobre le poste de chef de département pour les services à la clientèle étudiante à l'école F. H. Collins.

Son engagement au sein de la communauté francophone est constant. Il a participé activement à l'établissement de la Commission scolaire francophone du Yukon. Mais il s'implique aussi dans d'autres groupes et organismes, ainsi, la ville de Whitehorse l'a reconnu comme bénévole de l'année en 1997.

Le nouveau directeur a eu le temps de développer et d'approfondir sa vision de l'éducation francophone au territoire. «L'éducation est un processus qui oriente de façon méthodique et progressive la compréhension de l'ordre qui



Edmond Ruest

Photo : Cécile Girard

existe dans l'environnement et les règles qui régissent le monde. Ce cheminement nous aide à nous comprendre nous-mêmes et à découvrir et apprécier notre propre identité. Cependant, l'éducation n'a de valeur que lorsqu'il se fait un transfert entre les mots et le comportement vécu ou encore les gestes concrets.»

M. Ruest estime que les apprenants en milieu

minoritaires sont privilégiés. « Ils ont la chance unique de maîtriser les deux langues officielles du pays. Dans ma vision de l'éducation en milieu minoritaire l'étudiant connaît et apprécie son héritage culturel, mais se dissocie du syndrome du martyr. Il exploite plutôt les opportunités et les avantages d'être parfaitement bilingue.»

L'un des défis que le nouveau directeur veut relever

est l'établissement de partenariat avec les autres écoles. «Après consultation avec les parents, j'aimerais voir s'établir des partenariats avec la communauté scolaire de Whitehorse. Ainsi les étudiants de notre école pourraient bénéficier de certains cours offerts dans d'autres écoles sans pourtant laisser l'école française.»

Cécile Girard

Les gens qui siègent aux nouveaux conseils d'administration des organismes communautaires

Depuis quelques années, le mois de novembre voit les Franco-Yukonnais se réunir par devoir et par plaisir. C'est en novembre que les assemblées générales annuelles de plusieurs organismes communautaires ont lieu.

L'AGA de l'Association des partenaires de l'école française (APÉF) a eu lieu le mardi 2 novembre. Voici son nouveau conseil d'administration : Léo Martel, président Edith Babin, vice-présidente Laurette Sylvain,

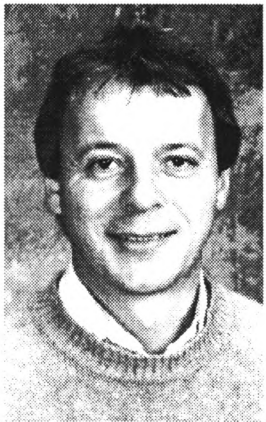
secrétaire trésorière Richard Johnson, directeur Marie-Paule Langlois, directrice Louise Pronovost, directrice Marc Champagne, représentant des enseignants.

L'AGA de l'Association franco-yukonnaise a eu lieu le samedi 6 novembre. Voici le nouveau conseil d'administration : Yann Herry, président Nicole Dion, vice-présidente Louise Girard, trésorière Robert Nantel, directeur du comité de gestion

Dominique Pépin-Filion, directeur du secteur des communications Sandra Saint-Laurent, directrice du secteur des adultes Georgette Jubert, directrice du secteur du développement économique Lucie Desaulniers-Andrieu, directrice du secteur culturel Luc Laferté, représentant de la Commission scolaire francophone

L'AGA de La garderie du petit cheval blanc a eu lieu le lundi

8 novembre. Voici son nouveau conseil d'administration : Marc Dionne, président Anne Savoie, vice-présidente Yvette Berquist, trésorière Odette Poirier, secrétaire Marc Perreault, conseiller Lillianne Sequeira, conseillère Flo LeBlanc, représentante des EssentiElles Suzanne Saito, représentante de Dawson Marc Dionne, représentant de La garderie du petit cheval blanc.



La Commission scolaire francophone n° 23 est heureuse d'annoncer l'embauche de M. Edmond Ruest à titre de directeur général.

M. Ruest, un membre de la communauté francophone, possède une vaste expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement.

Sa compréhension des enjeux de l'éducation francophone dans un milieu linguistique anglo-dominant ne manquera pas de faire avancer les dossiers qui l'attendent.



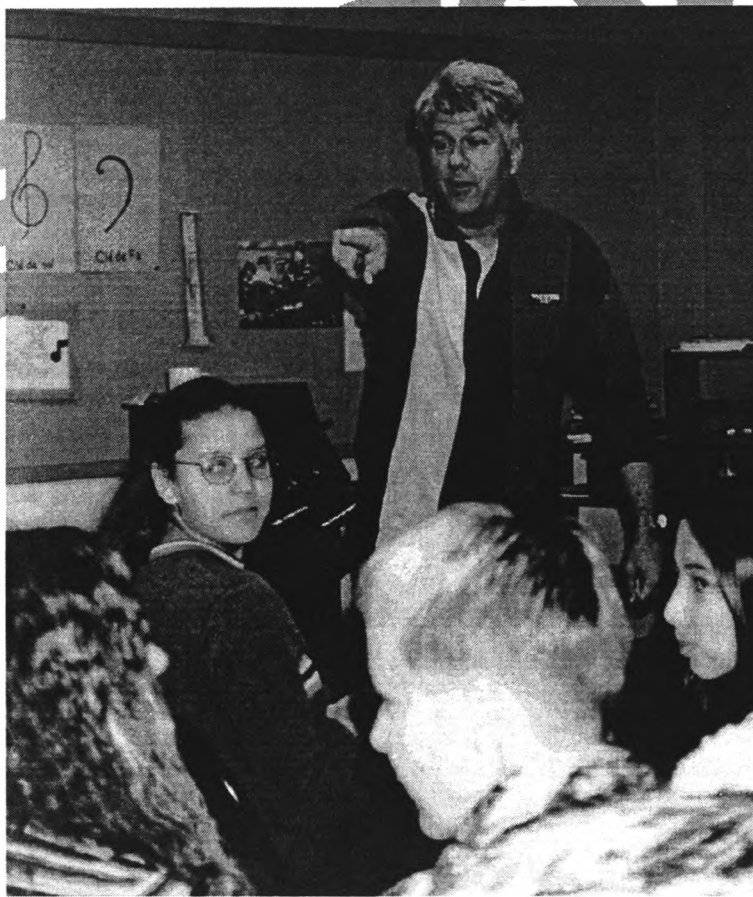
Quand un passe-temps devient une passion

Deux musiciens chez les jeunes

(Whitehorse) – Le vendredi 5 novembre dernier, la chanteuse Marie-Denise Pelletier et son pianiste Benoît Sarrazin, étaient de passage à l'école Émilie-Tremblay afin de parler de leur expérience artistique aux jeunes du secondaire.

Marie-Denise et Benoît sont tous les deux issus d'une famille où la musique a toujours été présente. Ils ont donc été encouragés dès leur jeune âge à suivre la voie musicale.

«Avant l'âge de 14 ans explique Marie-Denise, c'était décidé je voulais devenir une chanteuse professionnelle. Entre 14 et 19 ans mon intérêt pour la musique a bifurqué pour se concentrer davantage sur les garçons. Puis à 20 ans je décide un beau jour de réaliser mon rêve de petite fille et je com-



Benoît Sarrazin

Photo : Marie-Hélène Comeau

mence à prendre des cours de chant.”

Benoît quant à lui, c'est à l'âge de cinq ans qu'il commence ses cours de piano.

«Mes parents sont musiciens et voulaient que le piano soit utilisé comme passe-temps dans ma vie, raconte Benoît. Mais ce passe-temps est devenu une passion, je me suis mis à pratiquer jusqu'à 25 heures par semaine. Mes parents ont été piégés. Ils voulaient que je devienne un médecin ou un avocat alors que moi je voulais devenir musicien professionnel... et j'ai gagné!»

Les deux invités s'entendent pour dire qu'il a été très difficile de vendre leur choix

de carrière à leurs parents, puisque le domaine musical est un domaine bien souvent insécure financièrement. Les lieux de travail également peuvent être inquiétants pour les parents. Marie-Denise se souvenait de ses premiers contrats où elle se retrouvait à chanter dans des pianos-bars.

«Ce n'était pas facile, a expliqué la chanteuse, je me souviens d'avoir dit à ma mère le premier soir de ne pas s'inquiéter par le fait que j'allais chanter dans un bar. J'ai eu vite fait ce soir là de réaliser que les gens s'y rendaient davantage pour prendre une bière que pour m'écouter chanter. En fin de soirée une bataille générale a éclaté et je suis retournée à la maison en pleurant. Mais le lendemain j'ai décidé de faire face à la situation et d'y retourner. Petit à petit les gens ont commencé à venir au bar pour m'écouter chanter.»

Depuis ses débuts, la chanteuse montréalaise a fait beaucoup de chemin. Elle était l'artiste en vedette au Gala de la Francophonie du 6 novembre, au Centre des arts.

Marie-Hélène Comeau

Le retour de la Dictée des Amériques

L'écrivain Dany Laferrière la rédigera

La Dictée des Amériques est de retour pour une 7^e année et c'est l'écrivain Dany Laferrière qui a accepté de rédiger le texte de la grande finale de ce concours international.

L'AUTEUR:

Né à Port-au-Prince en Haïti, Dany Laferrière succède aux Antonine Maillet, Hubert Reeves, Luc Plamondon, Arlette Cousture, Marie-Claire Blais et Marie Laberge qui avaient auparavant accepté de potasser leurs dictionnaires à l'intention de la centaine de finalistes d'une douzaine de pays qui sont représentés chaque année au concours.

Après ses études secondaires, Dany Laferrière entreprend une carrière de journaliste dans la presse écrite et radiophonique en tant que chroniqueur culturel. Très critique à l'endroit du régime dictatorial Duvalier alors au pouvoir, il n'hésite pas à «égratigner» le gouvernement chaque fois qu'il le peut.

En 1976, sa vie étant en danger, il quitte précipitamment Port-au-Prince pour Montréal. Il gagnera sa vie comme ouvrier dans les usines de la région de Montréal jusqu'à la parution de son premier roman, *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*.

LE CONCOURS :

La Dictée des Amériques en est à sa 7^e année d'existence. Malgré cela, bien peu de gens la connaissent. La Dictée des Amériques remplace, en quelque sorte, au niveau international, la Dictée de Pivot dont la participation se limite maintenant à l'Europe. C'est Télé-Québec qui l'organise avec la collaboration de l'Office de la langue française et le ministère de l'Éducation du Québec.

En six ans, plus de 300 000 personnes ont pris part aux différentes épreuves de qualification de la Dictée organisées au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe, en

Afrique et en Asie. Le concours se déroule en deux étapes. D'abord, l'épreuve éliminatoire, qui prend la forme d'un test d'une cinquantaine de questions avec réponses à choix multiples (c'est ce test qui aura lieu chez nous le 17 novembre); ensuite, la grande finale – la dictée comme telle – à laquelle participent les concurrents qui ont été sélectionnés lors de la première étape.

LES CATÉGORIES:

La finale internationale qui a lieu à Québec réunit les candidats en deux groupes distincts (A et B), ceci afin de refléter le poids démographique des diverses communautés francophones et francophiles. Autrement dit, heureusement pour nous, Yukonnais, nous n'avons pas à compétitionner contre les imbattables du Québec ou de la France. Le Yukon fait partie du groupe B, qui englobe une dizaine d'États américains, des pays d'Amérique latine

(comme le Brésil, l'Argentine, le Mexique) et d'Asie (le Vietnam) ainsi que les provinces et territoires du Canada sauf l'Ontario, le Québec et le Nouveau Brunswick. Ces trois provinces se joignent à la France, la Suisse, la Belgique, le Sénégal, etc., pour former le groupe A. Dans ce groupe, on fait même la distinction entre amateurs et professionnels. De plus, question d'encourager les jeunes à participer, chaque groupe comporte deux catégories: junior (pour les moins de 18 ans au 31 mars 2000) et senior (pour les autres). À la fin du concours, cinq concurrents sont donc proclamés grands champions.

LES PRIX:

Plusieurs prix sont distribués aux concurrents à l'occasion des diverses étapes de la compétition. Il y aura même des prix de participation au test de qualification!

Danièle Rémillard

Si ça vous intéresse, la Dictée a son site Web: www.dicteedesamericques.com.

Vous y trouverez tous les textes des dictées, quelques tests de qualification, un historique du concours, etc.

Si le coeur vous en dit et que vous voulez vous amuser un peu, venez faire le test le **17 novembre** à la bibliothèque de **Whitehorse** à 19 h.

La Dictée réserve bien des surprises aux téméraires. Aller passer trois jours en avril dans la Vieille Capitale tous frais payés, ça se prendrait bien, non? Et de là à rapporter en souvenir un ordinateur portatif IBM, il n'y a qu'un rêve. Ca s'est déjà vu...

Le patrimoine autochtone et l'expérience francophone

L'implication des parents, un pivot

La place du français au Canada pourrait bien servir d'exemple à la préservation des langues autochtones. C'est du moins ce que croit Sharon Jacobs, consultante au gouvernement yukonnais pour l'éducation des Premières Nations en milieu scolaire. M^{me} Jacobs était l'une des invitées de la Conférence sur le patrimoine autochtone, qui se déroulait les 27, 28 et 29 octobre derniers à Whitehorse.

La conférencière explique que l'un des pivots de la survie des langues autochtones passe par l'implication des parents à vouloir transmettre cette connaissance. «C'est, dit-elle, probablement l'un des principaux atouts du français, gardant à l'esprit que les parents autochtones qui ont connu les écoles résidentielles n'ont pas appris leur langue. Il faut que ce soit une langue de tous les jours, qui signifie quelque chose».

«La question, poursuit-elle, est de savoir comment entamer le processus et comment travailler avec les parents et les communautés. Pour ce faire, nous avons besoin de ressources: de l'argent pour

établir les programmes et pour les anciens qui sont les gardiens de la langue, qui peuvent ainsi corriger l'écrit.»

«Ce dont le français profite, note M^{me} Jacobs, c'est d'avoir beaucoup de matériel écrit et de l'argent investi. Actuellement, certaines mesures sont prises pour assurer la survie des langues autochtones, comme leur enseignement dans les écoles à raison d'une vingtaine de minutes par jour, ou encore des sessions d'apprentissage chez certains Conseils de bande. Il y a un intérêt à retrouver les langues, mais si les Premières nations veulent les préserver, il faut s'inspirer d'exemples», résume M^{me} Jacobs.

La première Conférence sur le patrimoine autochtone était organisée par le Conseil sur les Ressources patrimoniales au Yukon. L'organisme doit orienter les Premières nations et les gouvernements territorial et fédéral en matière de patrimoine. Il s'agissait donc pour le Conseil d'obtenir le poulx du public et des principaux intéressés dans le domaine.



Au terme des trois jours, les participants ont réagi avec enthousiasme à l'événement, qualifiant l'expérience de stimulante, bien que l'aspect linguistique n'ait pas fait l'objet d'un atelier. Une lacune que le Président du Conseil, John Ferbey, attribue aux annulations de dernière minute de la part de conférenciers.

«Je ne peux séparer la langue de la culture», affirme M. Ferbey.

Dominique Pilon de Patrimoine Canada et membre du Comité consultatif du Conseil, ajoute que «dans les écoles et les camps d'immersion, on utilise le conte pour véhiculer la langue», le conte représentant un élément important de la culture autochtone.

La Conférence a de plus traité des artefacts autochtones du Yukon, comme des vêtements et broderies de billes, qui se retrouvent aujourd'hui éparpillés dans différents musées internationaux. M. Ferbey croit qu'on a besoin de bâtir une relation de confiance entre les Premières Nations et les musées. Les autochtones veulent assurer la bonne conservation des pièces et connaître également l'étendue des collections. L'inventaire des pièces archéologiques que doit entreprendre le gouvernement fédéral permettra ainsi aux Premières Nations d'identifier leur origine exacte.

Les participants ont donc suggéré de faciliter l'accès des Premières Nations aux objets, sans pour autant exiger leur rapatriement. Il serait effectivement difficile pour les instances autochtones d'assurer la conservation des pièces.

À cet effet, il a été question d'éventuellement instaurer des programmes de formation en muséologie, ce qui pourrait s'intégrer dans les respon-

sabilités du gouvernement du Yukon en matière d'éducation. M^{me} Pilon précise par ailleurs que «les bailleurs de fonds doivent reconnaître que les institutions culturelles des autochtones se réfèrent beaucoup plus aux centres culturels qu'aux musées. À travers les centres culturels, on y exprime le passé et le présent, en plus d'avoir un impact sur le futur, d'expliquer la représentante de Patrimoine Canada».

Un autre aspect délibéré concerne les sites sacrés, pour lequel Ovide Mercredi, ex-chef des Premières Nations de passage dans la région, a improvisé sur l'importance que donne les autochtones Navajo aux États-Unis à certains sites.

M. Ferbey explique que le gouvernement fédéral s'intéresse au développement de sites considérés sacrés, et que les Premières Nations désirent être impliquées dans le processus puisque ces emplacements sont différents pour chacune des Premières Nations.

«Les sites ne représentent peut-être pas une signification nationale mais devraient obtenir une reconnaissance territoriale, d'avancer le président.»

M. Ferbey s'est dit satisfait de la conférence. Les répercussions concrètes toutefois risquent de prendre plus de temps que ne le souhaitent les participants, admet-il. «Le lent processus vient du fait qu'il y a différentes Nations et différentes visions».

M^{me} Pilon ajoute que les gens ne sont pas toujours au courant de ce qui se passe ailleurs. De plus, explique le président, le Conseil dispose de peu de temps et d'employés. La Conférence aidera tout de même à établir les bases d'un dialogue entre les différentes instances en matière de protection du patrimoine.

Oui au statut d'intervenante

L'AFY sera une intervenante dans la cause de l'action en justice des Franco-Ténois

C'est à huis clos que les membres de l'Association franco-yukonnaise, réunis en assemblée générale annuelle, le 6 novembre, ont décidé d'être solidaires des francophones des territoires du Nord-Ouest. Les quelque quarante membres présents ont ainsi appuyé une recommandation de leur conseil d'administration.

On se rappellera que les Franco-Ténois ont décidé de faire appel aux tribunaux pour faire reconnaître leurs droits linguistiques, qu'ils estiment

lésés. La situation au Yukon est très différente de celle des francophones des territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, puisque la loi sur les langues de 1988, assure la prestation de services en français.

M^{re} Roger Lepage, l'avocat des Franco-Ténois, a expliqué lors d'une entrevue, que les territoires créés en vertu d'une loi du Parlement canadien demeurent des institutions.

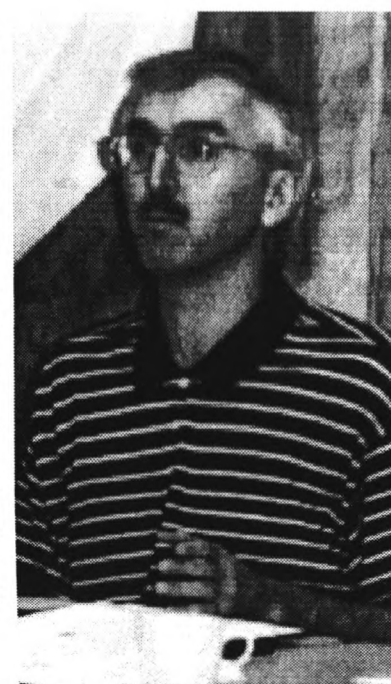
«Par le fait même, les territoires demeurent sujets aux articles 16 et 20 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, et à la *Loi sur les langues officielles*. Le

gouvernement canadien a le devoir de faire respecter cette loi et cette charte.

Dans les faits, le gouvernement n'agit pas si on ne le pousse pas. S'il n'y avait pas eu l'Affaire Saint-Jean, il n'y aurait pas eu de loi sur les langues au Yukon. Les francophones doivent aller devant les tribunaux pour faire respecter leurs droits, ils n'ont souvent pas le choix.

La cause des Franco-Ténois aura des retombées d'une façon ou d'une autre sur la scène locale» a expliqué l'homme de loi.

Cécile Girard



Roger Lepage

Claudiane Samson

Des lieux magiques qui réveillent l'âme

Séjour africain

Moi mes souliers

Moi mes souliers

Après mes péripéties aux Bahamas et au Guatemala, je me suis dirigée vers l'Afrique. J'ai fait un court séjour mémorable dans la partie extrême sud du continent. J'ai posé mes valises dans la très belle ville de Cape Town en Afrique du sud. Cette ville est souvent comparée à Vancouver mais la violence qui y règne n'a pas son égal au Canada. En étant vigilante, je me suis beaucoup plu dans cette charmante ville.

Je suis allée faire une excursion d'une journée à Cape Point au Cap de Bonne Espérance. Le temps, plus ou moins maussade, a contribué au charme de l'endroit. Les formations rocheuses, le grand vent et les vagues qui déferlaient sur des plages immenses donnaient au Cap une allure sauvage. La nature était déchaînée. J'étais au bout du monde et je me sentais complètement libre.

De l'Afrique du sud, je suis allée en Namibie. La Namibie est située au sud-ouest du continent africain. Elle est composée en grande partie d'un désert immense, le Namib et de terres plus fertiles là où le pays se replie sur le centre du continent. Au sud, dans le fleuve Orange, nous avons pu

nous amuser en faisant du canotage et de la natation car il n'y a pas de crocodiles dans cette région! Ce très beau cours d'eau est bordée de deux bandes de terres fertiles qui contrastent avec l'aridité qui s'étend à perte de vue. La magie des levers et des couchers de soleil nous a enchantés dès le début du voyage.

Un des mille visages du désert est le Fish River Canyon. Nous aurions bien voulu aller l'explorer de plus près mais en décembre, les températures peuvent monter dans les 50 ou même 60 degrés alors il est interdit d'y descendre. Un coucher de soleil nous a tout de même permis d'en admirer la beauté grâce aux jeux d'ombre et de lumière qui se donnaient en spectacle et qui mettaient en valeur les reliefs des parois rocheuses et des vallées profondes. Plus au nord, à Sesriem et à Sossus Vlei, les grandes dunes de sable orangé nous attendaient.

Tôt un matin, on a gravi une des plus hautes dunes et on a attendu patiemment que le soleil se lève pour que sa lumière nous réchauffe. Encore là, les contrastes, les formes et les couleurs imposaient le res-

pect et l'admiration. Cet endroit magique m'a permis de me

recueillir et de méditer. Au bord de la mer, à Swakopmund, les dunes sont un terrain de jeu où l'on se balade en *dunebuggy*, et en *motocross* ou à pied et où je me suis follement amusée à gravir les dunes et à les descendre à pas de géant en rebondissant. À cet endroit, la plage s'étend sur des centaines de kilomètre. Le désert qui commence en Afrique du sud et se termine en Angola s'étire sur plus de 2000 km de longueur et peut atteindre 100 à 150 km de largeur.

Plus on roule vers le nord, plus le paysage est menaçant car le désert est devenu un amoncellement de pierres grises qui rend l'endroit sauvage et très peu invitant. On ne veut pas tomber en panne à cet endroit où des véhicules ne passent que de temps en temps. C'est en fait le pendant de notre réalité hivernale mais tout en chaleur.

Avant d'atteindre les terres fertiles du nord-est, nous avons fait un arrêt à Spitzkoppe. Dans cet endroit magique, j'ai dormi à la belle étoile juchée sur un immense rocher au milieu de nulle part et j'ai assisté au coucher de soleil le plus spectaculaire de toute ma vie!

Coeur, corps, âme et esprit en parfaite harmonie; je ne faisais qu'une avec l'univers.

Dans le désert, les pauvres arbres qui meurent, restent figés dans le temps au milieu du sable et des pierres car sans les parasites et les micro-organismes, il ne reste plus que le sable pour les façonner et adoucir leurs troncs. Ceux qui survivent peuvent parfois avoir des racines qui pénètrent la terre à plus de 40 mètres de profondeur. Notre remontée au coeur de ce désert m'a permis de me sentir vraiment dépaycée, vraiment ailleurs.

Cette partie de l'Afrique est un endroit privilégié parsemé de lieux magiques qui réveillent l'âme et qui remplissent d'émotions. Ce sont des terres pleines de promesses, de subtilités et de contrastes. C'est le royaume des menus détails où chaque animal, chaque plante ou insecte a trouvé un moyen ingénieux de vivre.

En route vers les terres plus fertiles, on s'est arrêtés pour voir des peintures rupestres vieilles de 10 000 à 15 000 ans et des arbres pétrifiés de plus de 260 millions d'années.

Au pays des pluies d'été, les animaux dans les parcs nationaux se sont fait discrets et le spectacle incomparable d'orages électriques fulgurants

a remplacé celui des couchers de soleil. En passant les frontières, nous avons fini notre séjour au Zimbabwe, aux chutes Victoria sur le fleuve Zambèze, frontière naturelle entre le Zimbabwe et la Zambie. J'ai survolé en hélicoptère cette superbe faille dans la croûte terrestre qui fait partie d'un parc national. J'ai pu y voir des hippopotames, des girafes et des babouins et même des gens intrépides qui faisaient des sauts à la corde *bungie* car le pont qui sépare les deux pays est aussi reconnu comme étant l'endroit permettant le 2^e plus haut saut au monde. Le *rafting* sur le fleuve Zambèze est aussi une activité très prisée.

De retour à Cape Town, je suis allée faire un tour sur la fameuse route des jardins où je me suis baladée dans de superbes sentiers de randonnée pédestre qui se faufilent entre mer et forêt. C'est de toute beauté!

Pendant mes trois semaines de voyage, j'ai eu la chance de lire l'autobiographie de M. Nelson Mandela intitulé *Long Walk to Freedom* en version originale. C'est une lecture importante et je vous la recommande très fortement.

Madeleine Lanctôt



Le désert de Sossus Vlei

Photo : Madeleine Lanctôt

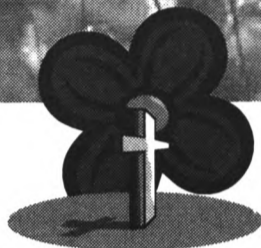


Le Club de Bicolore

Le Jour du Souvenir



PETITE HISTOIRE À TROUS



Mots à placer:
 hommage
 vie
 France
 mondiale
 11 novembre
 amis
 coquelicots
 Première
 guerre
 années
 combattaient

Le _____ les Canadiens et Canadiennes se souviennent des soldats qui sont morts à la _____ . Cette date a été choisie parce que la _____ Guerre mondiale s'est terminée le 11 novembre 1918. Il y a eu d'autres guerres : la Deuxième Guerre _____ , la guerre de Corée, etc.

Pendant les quatre _____ de la Première Guerre mondiale (1914-1918), les soldats canadiens qui _____ en _____ pouvaient voir des _____ pousser chaque printemps dans les champs des Flandres. C'est là qu'avaient été tués plusieurs de leurs _____ .

Nous rendons alors _____ aux braves soldats qui ont perdu leur _____ à la guerre en portant un coquelicot.



MOT MYSTÈRE

Mots à chercher:

armée
 avions
 bataille
 bombes
 bravoure
 canada
 char d'assaut
 colombe
 coquelicots
 croix
 douleur
 ennemi
 femmes

Flandres
 fusil
 guerre
 hommes
 larmes
 liberté
 marine
 médaille
 navire
 pays
 prisonnier
 soldat
 souvenir
 tombeau
 uniforme

Cherche les mots de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas et de bas en haut.

C O Q U E L I C O T S L B U
 S P R I S O N N I E R I A N
 O S E R D N A L F P E B T I
 U B R A V O U R E A E E A F
 V D O U L E U R P Y M R I O
 E N I X T O M B E A U A E L M
 R I C H A R D A S S A U T E E
 F U S I L M E D A I L L E G
 E N N E M I C E R I V A N U
 C A N A D A R T A D L O S E
 S N O I V A O L A R M E S R
 B O M B E S I E N I R A M R
 H O M M E S X S E M M E F E

Mot mystère : _____



LE SOLDAT

Être soldat pendant la guerre, c'est extrêmement difficile. On peut avoir faim, avoir froid, être fatigué, s'ennuyer de sa famille et bien d'autres choses. Dessine l'expression de ce soldat. Il peut être triste, fatigué, en colère, heureux que la guerre soit finie, etc.



RÉPONSES:
 PETITE HISTOIRE À TROUS
 11 novembre, guerre, Première, mondiale, années, combattaient, France, coquelicots, amis, hommage, vie
 MOT MYSTÈRE : paix
 TERrible GUERRE : soldat, char d'assaut, bombe, médaille, mitrailleuse, avion.

La musique, c'est le langage de Dieu

Culture

(Whitehorse)- Lundi 22 novembre prochain, le violoniste virtuose français Gilles Apap, se produira pour une deuxième fois au Centre des arts, en compagnie du pianiste Eric Ferrand N'Kaoua.

Né en Algérie en 1963, c'est à l'âge de 7 ans que Gilles Apap commence à jouer du violon. À 26 ans, le musicien découvre les accords folkloriques et c'est le coup de foudre. Il met alors un peu de côté les concertos classiques pour plonger tête première dans sa nouvelle passion.

«Ça m'a pris des années pour réaliser (avec tout le respect dû aux compositeurs morts) qu'il y avait ailleurs de quoi m'ouvrir le troisième oeil et tous mes *chakras*, explique Gilles Apap.»

Résident aux États-Unis depuis près de 14 ans, le virtuose joue au hasard des rencontres aussi bien en Alaska, au Pakistan, en Russie qu'en Inde. Ouvert aux différents styles de musiques et de culture, Gilles Apap se sert de ses connaissances acquises lors de ses voyages pour ensuite enseigner aux enfants.

«Jouer tous les genres musicaux, c'est un réel plaisir,

une relaxation que et apprécié.

les musiciens classiques ne comprennent pas assez, souligne le virtuose

lors d'une entrevue avec Phillip de la Croix. En classique on est séquestré par les notes. Avoir joué avec Grapelli, Menuhin ou des musiciens irlandais m'a libéré. Mais j'adore aussi faire des programmes virtuoses. Je gagne ma vie de cette façon et

ensuite ça me permet d'enseigner gratuitement aux enfants, de leur donner l'envie, de provoquer un déclic.»

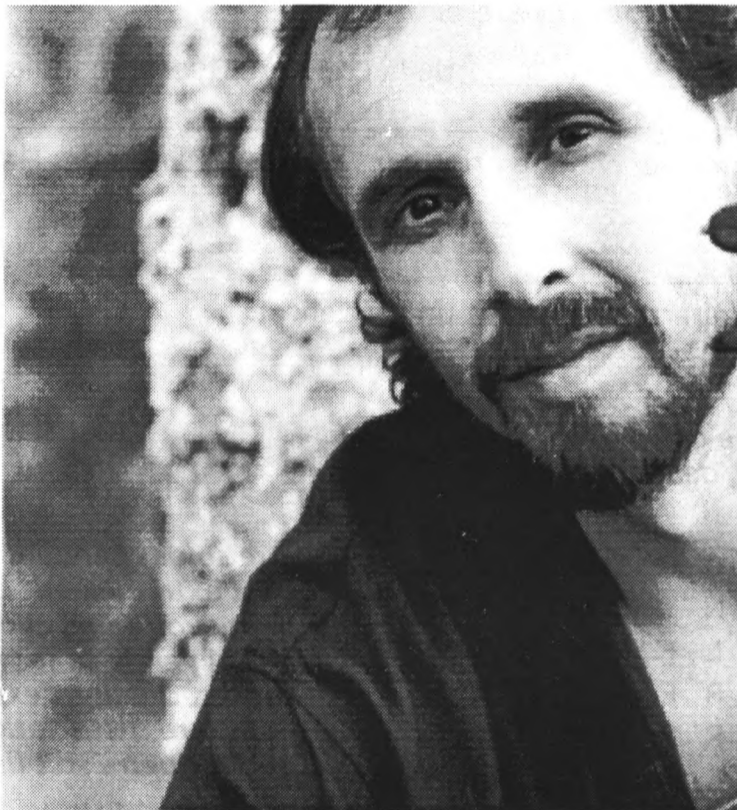
Son passage au territoire en 1997 avait été fort remarqué

«J'aime quand le corps, la tête et le coeur sont en phase, affirme Gilles Apap. Comme le disent mes amis hindous, la musique, c'est le langage de Dieu.»

Vous pouvez en connaître davantage sur l'artiste en visitant son site web: www.gillesapap.com

Les billets sont présentement en vente à la billetterie du magasin Hougen ainsi qu'à celle du Centre des arts.

Marie-Hélène Comeau



Gilles Apap

Tout ça c'est au dessus de mes forces

Ça y est
C'est fait
J'ai roulé les mégots qui restaient
Je regarde par la fenêtre
Une autre journée vient de naître
Dans la rue, y'a un chien cherchant son maître.

Tout ça c'est au dessus de mes forces
Mon prochain repas, je vais manger de l'écorce
Je suis *down and out* in Whitehorse
Je cherche quelque chose à quoi penser
Le nom de la fille avec qui j'ai

dansé
J'aimerais mieux me souvenir qui c'est
Je compte les brûlures sur la table
Il y a plein de choses dont je suis capable
Mais je me sens antisocial.

Dans le journal il n'y a rien d'intéressant
Il parle d'attacher la branche plus qu'il ne parle du vent
Ouvre tes jambes maman
Je veux retourner en dedans.
La fille, je me souviens de son nom
C'était Débit

probablement Débit de boisson
Mais «a» fini ailleurs quand «a» compris que j'ai pas de pognon.
Tout ça c'est au dessus de mes forces
Mon prochain repas je vais manger de l'écorce
Je suis *down and out* à Whitehorse.

Bon ben là je suis écoeuré
Je vais aller faire du pouce sur l'Alaska Highway
Pour trouver une place où aimer et travailler.

Poème de Jos Tremblay
Whitehorse

Café-Jazz

avec
l'ensemble Jay Burr



26 novembre à 20 h 30
à la salle communautaire
302, rue Strickland.

Le prix d'entrée est de 6 \$ par adulte.
Les billets sont en vente à L'AFY.

La semaine nationale de la sensibilisation au SIDA du 22 au 26 novembre 1999



Cette année, notre but est de détruire les mythes entourant le SIDA (syndrome d'immunodéficience acquise) et le VIH (virus de l'immunodéficience humaine).

Passez-vous le mot!

Le SIDA n'est pas une maladie d'homosexuels masculins :

75 % des gens ayant contracté le SIDA autour du monde sont hétérosexuels; le taux d'infections chez les *gais* baisse annuellement.

Vous ne pouvez pas contracter le virus VIH en embrassant ou en caressant votre partenaire.

Le VIH est transmis lorsqu'il y a échange de sang, de sperme, de sécrétions vaginales ou de lait maternel d'une personne infectée. Il ne se transmet pas par la salive.



Téléphonez-nous pour en savoir davantage!

Aids Yukon Alliance

7221, 7^e Avenue, (derrière le Yukon Inn)

Tél. : 633-2437 ou sans frais 1-877-333-2437

Canada Défense nationale National Defence

DÉCOUVREZ-VOUS dans les forces canadiennes

Voici l'occasion de découvrir vos talents cachés et de vous renseigner sur ce qu'une carrière dans les Forces canadiennes peut vous offrir. Nous proposons aux femmes et aux hommes une formation complète, un programme d'études varié et des perspectives d'emploi à temps partiel et à temps plein. Développez toutes vos capacités. Venez rencontrer votre équipe de recrutement.

Vous nous trouverez ici

Kiosque d'information sur les carrières
Best Western Gold Rush Inn,
411 Main Street, Whitehorse
15-19 novembre 1999, 15 h à 21 h

Canada

1 800 856-8488
www.mdn.ca



FORCES CANADIENNES
Régulière et de réserve

Façonner
l'avenir

FORUMS ÉCONOMIQUES DU YUKON

Série satellite sur le leadership

Le 17 novembre – en direct par satellite :

Ted Turner, du *Turner Broadcasting Systems*,
Richard Branson, du *Virgin Group*, et
Stephen Case, de *America Online*, et
d'autres encore.

De 8 h à 14 h

Centre des arts du Yukon, à Whitehorse

Centre Northern Lights, à Watson Lake

À déterminer, à Haines Junction

Hôtel Downtown, à Dawson

Le 18 novembre - groupes de discussion :

Mise en pratique de ces leçons au Yukon

De 9 h à midi Hôtel Westmark, à Whitehorse

Table ronde sur l'exploitation minière

Le 21 novembre – L'exploitation minière au
Yukon et le nouveau millénaire

De 9 h 30 à 16 h 30 Gold Rush Inn, à Whitehorse

Ed Huebert

Le 22 novembre – *Mining Association of
Manitoba*, Fédération mondiale de la faune
19 h Hôtel Westmark, à Whitehorse

Sommet du tourisme

Les 26 et 27 novembre

High Country Inn, à Whitehorse

Les conférences sont en anglais.

Pour renseignements :

Téléphone : (867) 393-6434

Télécopieur : (867) 393-6226

Courriel : economicforums@gov.yk.ca

Site Web : www.forums.gov.yk.ca

Économie
2000
Un partenariat yukonnais

Yukon
Government

Pour doser les réactions...

Santé
Partie

Déposer les deux pieds
au sol permet une
ouverture du corps et un
redressement, en plus de
décroiser les genoux et

L'attitude de quelqu'un nous
en dit gros sur son état d'âme,
la manière dont il se tient nous
permet de distinguer la
tristesse de la joie par
exemple.

Eh bien l'attitude nous permet
aussi de changer notre état
d'âme.

Voyons un exercice simple
mais efficace.

Vous êtes assis et quelqu'un
vous stresse au téléphone.

Votre réaction habituelle sera
de créer des noeuds.

Dans ce cas, déposez
délicatement vos deux pieds
au sol, bien plat comme si
vous repreniez vos racines et
tout en sentant vos voûtes
plantaires, restez en contact
avec la personne et suivez
l'évolution de vos réactions...

défaire quelques uns des
multiples noeuds que l'on fait
avec soi-même pour se
protéger d'une catastrophe qui
n'en n'est pas une.

L'être humain a conservé
beaucoup de réflexes
archaïques il est important
parfois de savoir doser
l'agression et ainsi doser la
réaction...

Défaire les noeuds et se
redresser permet la circulation
de l'énergie invisible et ainsi
une meilleure disponibilité
pour répondre et trouver la
réponse appropriée à la situa-
tion.

Sylvie Geoffroy
Kinésithérapeute

GOVERNEMENT DU CANADA CAMPAGNE ANNUELLE DU 21 MARS

**PARTICIPEZ
AU CONCOURS
NATIONAL
DE VIDÉO
Panasonic
«METTONS FIN
AU RACISME!»**

**VOYONS CE QUE
TU PEUX FAIRE
POUR METTRE
FIN AU RACISME.**

Réalise une vidéo! Tu es étudiant, étudiante, et tu as entre 12 et 18 ans? Il s'agit
de former une équipe et de produire une vidéo d'environ une minute. Les dix équipes
gagnantes assisteront au Concert international «Mettons fin au racisme!», le
21 mars 2000. Des montages des vidéos gagnantes seront diffusés sur MusiquePlus
et MuchMusic. De plus, de nombreux prix seront accordés et chaque équipe
gagnante se méritera un caméscope Palmcorder de Panasonic.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : LE 11 FÉVRIER 2000

**LE MONDE SE PREND EN MAIN
POUR METTRE FIN AU RACISME!**

RENSEIGNEMENTS ET FORMULAIRES D'INSCRIPTION :

www.le21mars.com

1-888-LE21MARS

SITE WEB NEW YORK FRIES DU 21 MARS

LIGNE TÉLÉPHONIQUE SILVER JEANS DU 21 MARS

COMMANDITAIRES PRINCIPAUX : **Panasonic** NEW YORK FRIES PEPSI MOTOROLA
COMMANDITAIRES PROMOTIONNELS : SILVER JEANS Barleaga PARTENAIRES MÉDIAS : Jantzen watch
Patrimoine canadien Canadian Heritage Multiculturalisme Multiculturalism

Canada



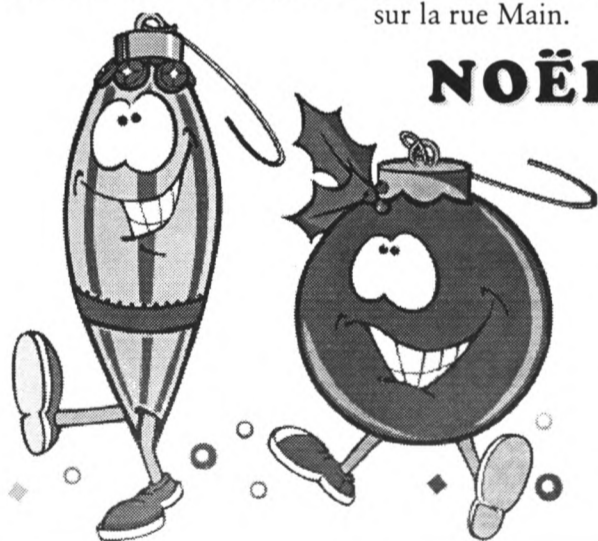
L'Aurore boréale aux quatre coins de la ville!

Depuis le 1^{er} octobre, le journal l'Aurore boréale a étendu ses points de distribution en ville.

Beau temps, mauvais temps, Marie-Hélène Comeau est fidèle à l'appel de la distribution. Elle livre des Aurores

boréales à l'épicerie Riverside Grocery, chez Shoppers Drugmart (sur la rue Main et au centre d'achats Qwanlin Mall) au Super A à (Riverdale ainsi qu'à Porter Creek), chez Hougens Centre, chez Mac's Fireweed et au bureau de poste sur la rue Main.

À l'extérieur de Whitehorse, le journal est disponible dans les bibliothèques publiques. Si vous n'êtes pas sur notre liste d'abonnés, vous savez maintenant où vous le procurer! Vous pouvez aussi vous abonner en téléphonant au 667-2931



NOËL DANS VOTRE JOURNAL

Vous avez des spéciaux de Noël à annoncer ou alors des vœux de bonheur à proclamer? Profitez de notre publication du 10 décembre où vous y trouverez un cahier spécial de Noël. Nos prix spéciaux sauront vous plaire. Contactez-nous sans tarder au 667-2931 (Cécile ou Marie-Hélène).



LE GOUVERNEMENT DU YUKON

répond en français aux demandes de renseignements sur les programmes et les services du gouvernement du Yukon. Composez le 667-5811 ou 667-5812, de l'extérieur de Whitehorse, le 1-800-661-0408.

Le service est offert de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

Édifice administratif principal
du gouvernement du Yukon
2071, Deuxième Avenue
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

Yukon
Ministère du Conseil exécutif

Que veut dire : défense de consommer des boissons alcoolisées dans un endroit public ?

Premièrement, il importe de définir un endroit public. La Loi sur les boissons alcoolisées définit un endroit public comme étant un lieu où le public a accès sans invitation ou de droit, implicite ou explicite, et comprend les véhicules se trouvant dans un endroit public. Autrement dit, tout endroit qui n'est pas privé est public.



Yukon

Société des alcools

Judicial Compensation
and Benefits Commission



Commission d'examen de
la rémunération des juges

AVIS

La Commission a été établie sous l'article 26 de la Loi sur les juges pour déterminer si le traitement et les avantages des juges nommés par le gouvernement fédéral incluant le processus d'établissement du traitement des juges sont satisfaisants. La Commission fera rapport à la Ministre de la Justice le 31 mai 2000 au plus tard.

La Commission invite toute personne intéressée à lui soumettre ses observations sur les sujets qu'elle a reçus pour mission d'examiner. Ces interventions doivent prendre la forme d'un document écrit et être déposées auprès de la Commission en dix exemplaires ainsi qu'en format électronique au plus tard le 20 décembre 1999. Copies des soumissions écrites reçues par la Commission seront disponibles par l'entremise de la Directrice exécutive à l'adresse au bas de la page. Tout commentaire sur les soumissions doit être reçu, en dix exemplaires et en format électronique, **au plus tard le 21 janvier 2000.**

Quiconque dépose un tel document écrit peut en outre demander à la Commission d'être entendu par celle-ci. En pareil cas, il convient d'aviser la Commission au plus tard le 21 janvier 2000 du souhait de présenter des observations orales.

Il est possible d'obtenir le texte définissant le mandat de la Commission sur simple demande.

Le président de la Commission : Richard Drouin, O.C., c.r.

Commissaires : Eleanore Cronk, Fred Gorbet

Directrice exécutive: Deborah Lapierre

Adresse: 8ième étage 99, rue Metcalfe Ottawa (Ontario) K1A 1E3
Tél: 613-992-4304 Fax:613-995-5192 e-mail:info@quadcom.gc.ca

DEVENEZ INSTRUCTEUR DE CADETS...



ET FAITES-LEUR DÉCOUVRIR LE MEILLEUR D'EUX-MÊMES.

Aucune expérience militaire préalable n'est nécessaire.

Vous êtes âgé de 18 à 65 ans? Alors, vous pourriez enrichir la vie de jeunes Canadiennes et Canadiens en partageant vos connaissances techniques, pédagogiques, sportives ou autres avec un corps de cadets de votre localité. Il suffit que vous ayez le goût de partager les activités et l'entraînement de jeunes cadets de 12 à 18 ans. Apprentissages, découvertes, activités en plein air, revalorisation et rémunération; la preuve qu'une des expériences les plus enrichissantes de votre vie pourrait être vécue durant votre temps libre. Appelez-nous au **1 800 856-8488** ou visitez notre site au **www.mdn.ca** pour en savoir plus long sur le programme d'instructeurs de cadets.



Canada

À l'école de la démocratie

Ottawa (APF): Il y a des élèves, les chanceux, qui vont en apprendre beaucoup sur la politique canadienne au cours des prochains mois. Et des professeurs, très motivés, qui ne manqueront d'enthousiasme en racontant les mille et une anecdotes apprises lors de leur séjour dans la capitale nationale.

Isabelle Denizot de l'école W.J. Mouat Secondary School d'Abbotsford en Colombie-Britannique, Daniel Buteau du Bishop Carroll High School à Calgary, Pierre Beaupré de l'école secondaire Thériault de Timmins en Ontario, Luc Chartrand de l'école St-Lucie de Long Sault en Ontario, Nicole Thériault de l'école

Fernande Bédard à St-Léonard (Nouveau-Brunswick) Debbie Belliveau de l'école Clément-Cormier à Bouctouche (Nouveau-Brunswick) et Janet Maillet MacInnis du Malcolm Munroe Memorial Junior High à Sydney River en Nouvelle-Écosse sont au nombre des 70 enseignants qui ont participé au Forum des

enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne.

Pendant une semaine, les professeurs ont baigné dans la politique canadienne en rencontrant des sénateurs, des députés et des représentants officiels du Parlement. Objectif : connaître à fond les rouages du parlementarisme canadien,

de façon à mieux enseigner le fonctionnement de la démocratie canadienne.

Cette initiative a vu le jour en 1996 sous l'impulsion du Président de la Chambre des communes Gilbert Parent, lui-même un ancien enseignant et directeur d'école.

«J'avais une certaine perception du gouvernement. Depuis une semaine, j'ai une perception complètement différente parce qu'on a vu des choses qui se passent dans les coulisses» avoue Isabelle Denizot.

«Ce qui m'a frappé, dit Daniel Buteau, c'est qu'on a eu la chance de voir le visage humain du gouvernement. Pour mes élèves, le gouvernement, c'est un être étranger. J'espère, maintenant que j'ai vu l'aspect humain, que je vais réussir à le communiquer à mes élèves».

Pierre Beaupré a constaté que les gens qui gravitent autour de l'appareil politique ont le pays et l'intérêt de la nation «beaucoup plus à coeur que je ne le croyais».

Luc Chartrand, qui se dit un mordu de l'histoire, a été servi à souhait durant son stage : «En retournant en salle de classe, mes leçons seront plus étoffées».

Nicole Thériault a été impressionnée par «la sagesse» du Président de la Chambre, qui a mis sur pied ce forum annuel. «Grâce à lui, on va être capable de retourner dans nos salles de classe, de montrer aux enfants l'importance d'être un citoyen canadien et de devenir un citoyen responsable...Je retourne chez moi avec plein de ressources».

Le mot de la fin revient à Isabelle Denizot de la Colombie-Britannique, qui dit avoir constaté lors de son séjour que certaines provinces faisaient davantage pour l'éducation en langue française, que d'autres : «Ça m'a ouvert les yeux. Je peux peut-être écrire à mon ministre de l'Éducation et demander certaines choses».



OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA	OBLIGATION À PRIME DU CANADA		
4,40 %* AN 1 Émission 61	5,00 % AN 1	5,40 % AN 2	5,80 % AN 3
Émission 10. Taux annuel composé de 5,39% sur l'obligation C détenue pendant 3 ans.			
Les émissions 61 et 10 sont en vente jusqu'au 1 ^{er} décembre 1999.			

Avec les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada, vous partez toujours du bon pied. Et c'est le moment ou jamais d'en acheter. Comme toujours, elles sont idéales pour faire fructifier vos épargnes à l'abri des risques, et comportent un plus grand choix et plus d'options que jamais.

- Obligation d'épargne du Canada traditionnelle
- Obligation à prime du Canada : un nouveau produit à intérêt plus élevé
- Options REER et FERR sans frais
- Nouvelles émissions d'obligations en vente mensuellement sur une période de six mois
- Titres offerts à partir d'aussi peu que 100 \$
- Absolument aucuns frais

La nouvelle Obligation à prime du Canada est encaissable une fois l'an à la date anniversaire de l'émission et durant les 30 jours suivants, tandis que l'Obligation d'épargne du Canada traditionnelle, toujours aussi souple, est encaissable en tout temps. Avec l'option REER sans frais, vous profiterez de toute la sécurité des Nouvelles Obligations d'épargne du Canada en plus des avantages d'un REER.

Les deux types d'obligations sont garantis à 100% par le gouvernement du Canada, ne comportent absolument aucuns frais, et sont facilement disponibles à l'achat dans votre institution bancaire ou financière.



NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE.

Canada

Pour tout complément d'information, composez le **1 800 575-5151** ou visitez notre site Web à **www.oec.gc.ca**

*Ce taux s'applique également aux Obligations d'épargne du Canada de l'émission 55, datée du 1^{er} décembre 1998, pour l'année commençant le 1^{er} décembre 1999.

Les droits linguistiques des voyageurs

Ils varient d'Est en Ouest

Culture

Ottawa (APF): Les droits linguistiques des voyageurs peuvent changer plusieurs fois au cours d'un même voyage sur les lignes aériennes canadiennes. Ils peuvent même changer selon le fuseau horaire!

La Commissaire aux langues officielles a profité de sa comparution devant les membres du comité permanent des transports, qui se penchent sur l'avenir du transport aérien au pays, pour sensibiliser les parlementaires à la situation quelque peu loufoque qui prévaut actuellement sur le front linguistique dans le merveilleux monde du transport aérien.

«Le citoyen ordinaire comprend mal pourquoi, s'il achète un billet d'Air Canada

pour aller de Halifax à North Bay, il peut exercer son droit de parler la langue officielle de son choix à l'aéroport de Halifax, mais non sur le vol Air Nova (filiale à 100 pour 100 d'Air Canada) entre Halifax et Montréal. À l'aéroport de Dorval, il retrouve son droit à des services en français ou en anglais et ce jusqu'à Toronto. Mais quand il quitte l'aéroport Lester-B-Pearson sur Air Ontario (filiale à 100 pour 100 d'Air Canada), ses droits linguistiques s'envolent aussi. S'il est chanceux, il les récupérera à North Bay avec ses bagages» a imaginé Dyane Adam.

Pour corriger la situation une fois pour toutes, M^{me} Adam demande au gouvernement de profiter de la restructuration du transport aérien pour clarifier dans la loi les obligations

linguistiques des transporteurs pour le contrôle de l'espace régionaux affiliés, au sol aérien au pays. comme dans les airs.

La Loi sur les langues officielles s'applique déjà à Air Canada et le ministre des Transports, David Collenette, a fait savoir qu'elle continuerait de s'appliquer peu importe les résultats de la guerre que se livre Air Canada et Canadien

Mais cela ne veut pas dire pour autant que la compagnie respecte ses obligations en tout temps. Le Commissariat aux langues officielles a d'ailleurs reçu plus de 900 plaintes contre Air Canada et les transporteurs régionaux au cours des cinq dernières

années. La Commissaire est convaincue que la restructuration du transport aérien actuellement en cours risque d'affaiblir davantage les droits linguistiques des citoyens, si le gouvernement fédéral n'étend pas l'application de la Loi sur les langues officielles.



Photo : Julie Tétrault

La petite chèvre du lac Laberge

Non ce n'est pas la petite Whitehorse sont allés en safari photos près du lac Laberge. C'est plutôt la petite chèvre du lac Laberge qui vous regarde si joliment. Après avoir escaladé une montagne, ils ont eu tout le loisir d'observer des chèvres de montagne.

Julie Tétrault et Michel Renaud, deux résidents de



Commission de la fonction publique
du Canada

Public Service Commission
of Canada

Directrice ou directeur, Bureau de microbiologie

Santé Canada

WINNIPEG (MANITOBA)

Le Centre scientifique canadien de santé humaine et animale, situé à Winnipeg, au Manitoba, a officiellement ouvert ses portes en mai 1999. Cette installation de 180 millions de dollars, qui abrite un laboratoire de confinement biologique de niveau 4 des plus perfectionnés, est la seule du genre au monde à réunir sous un même toit des laboratoires de recherche en santé humaine et animale. Le poste offre une occasion exceptionnelle pour un(e) spécialiste dynamique de faire valoir son leadership à la tête de cette installation de classe internationale, dont les partenaires sont le Centre national sur les maladies animales exotiques de l'Agence canadienne d'inspection des aliments de même que les installations de recherche associées au Laboratoire de lutte contre la maladie du Bureau de microbiologie de Santé Canada.

La directrice ou le directeur du Bureau de microbiologie aura comme défi de veiller à ce que le Canada occupe un rôle de premier plan dans les activités de détection, de recherche, de contrôle et de prévention des maladies humaines. Entre autres fonctions, vous devrez fixer des priorités, désigner du personnel, recruter des expertes et experts, et des chercheuses et chercheurs principaux et faire rapport au directeur général du Laboratoire de lutte contre la maladie sur les questions financières et scientifiques. Vous encouragerez les chercheuses et chercheurs à se pencher sur un large éventail d'agents infectieux, notamment ceux responsables des maladies nouvelles ou qui refont surface et qui concernent la santé publique telles que les maladies attribuables au prion, les zoonoses, l'antibiorésistance, les maladies sanguines et la transplantation.

Pour assumer le rôle de directrice ou directeur du Bureau de microbiologie, une perspective de carrière de premier plan au Canada en microbiologie et maladies infectieuses, vous devez détenir un M.D., un Ph.D ou les deux, et posséder une formation postuniversitaire et postdoctorale en maladies infectieuses/microbiologie/virologie. Votre feuille de route, jalonnée de réalisations en recherche, y compris des publications révisées par des pairs dans des forums internationalement reconnus et ayant une forte incidence dans le domaine, témoigne d'une réputation exceptionnelle en recherche à l'échelle nationale et internationale. Vous jouissez également d'une expérience substantielle dans la gestion des ressources humaines et financières. Une autorisation de sécurité de niveau « secret » devra être obtenue avant la nomination. Le bilinguisme est un atout. Nous nous attendons à ce que l'Université du Manitoba vous nomme conjointement dans son ou ses départements connexe(s).

Si ce rôle stimulant vous intéresse, vous pouvez d'ici le 23 novembre 1999 poser votre candidature en direct ou faire parvenir votre curriculum vitae, en démontrant que vous répondez à tous les critères susmentionnés et en indiquant le numéro de référence SHC14776, au Secteur II, Programmes de la direction, Commission de la fonction publique du Canada, L'Esplanade Laurier, Tour Ouest, 21^e étage, bureau B2134, 300, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0M7. Télécopieur : (613) 992-3597. Courriel : cathy.black@psc-cfp.gc.ca. Pour obtenir un profil de sélection et une description de travail, veuillez nous appeler au (613) 996-3343.

La Commission de la fonction publique s'engage à se doter d'un effectif compétent et diversifié qui reflète la pluralité de la population canadienne. À titre d'employeur favorisant les chances égales d'emploi, elle encourage les minorités visibles, les Autochtones, les personnes handicapées et les femmes à poser leur candidature et à se reconnaître comme membre d'un groupe désigné par l'équité en matière d'emploi.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe
de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

http://

jobs.gc.ca

Canada

Notice of candidate elected



Avis concernant la candidate élue

NOTICE is hereby given that the return to the writ of election issued for the following electoral district and containing the results of the poll held in the said electoral district on **October 25, 1999** has been received.

Further, the returning officer certifies in her return that the candidate named below has received the greatest number of ballots cast at the poll of the electoral district and, therefore, has been declared elected as a Member of the Yukon Legislative Assembly.

AVIS est par les présentes donné que le rapport du bref a été établi pour la circonscription suivante et qu'il contient le résultat du scrutin qui y a été tenu le **25 octobre 1999**.

La directrice du scrutin déclare dans ce rapport que la candidate énumérée ci-dessous a reçu le plus grand nombre de votes dans le circonscription et que, par conséquent, elle devient députée de l'Assemblée législative du Yukon.

Patrick L. Michael
Chief Electoral Officer
Directeur général des élections
November 8, 1999 • 8 novembre 1999

Candidate • Candidate
Pam Buckway

Electoral District • Circonscription
Lake Laberge • Lac Laberge

Published by the
Chief Electoral Officer of the Yukon

Publiée par le Directeur général
des élections du Yukon

Azimut communications
C.P. 488, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N4
Téléphone: (867) 920-2919 Télécopieur: (867) 873-2158
Courriel: fft@franco-nord.com

En collaboration avec l'Association franco-yukonnaise, l'Association des francophones du Nunavut et la Fédération franco-ténoise sont heureuses de lancer le

Prix littéraire du millénaire

Critère de participation:

- habiter le Yukon, le Nunavut ou les territoires du Nord-Ouest
- respecter l'échéancier
- écrire en français
- présenter un texte dactylographié
- consentir, le cas échéant, à dévoiler son identité à titre de lauréat-e
- compléter la fiche d'inscription (disponible dans les écoles et au bureau des associations)

Thème: Au nord de l'an 2000

Tranches d'âges	Genres d'oeuvre	Prix
06-07	Tous genre	1
08-09	Tous genres	1
10-11	Tous genres	1
12-13	Tous genres	1
14-15	Tous genres	1
16-18	Tous genres	1
19 et +	- poésie - nouvelle - conte - essai - récit	1 1 1 1 1
Tout âge	Tous genres	Prix de l'originalité

Facteurs d'évaluation

- qualité générale de la langue
- respect de la thématique

Calendrier

- 6 novembre 1999 Lancement du prix
- 29 février 2000 Dépôt des oeuvres aux bureaux d'Azimut Communications
- Mars 2000 Évaluation des oeuvres par le jury
- Avril 2000 Proclamation des lauréats-e-s et attribution des prix
- Juin 2000 Publication dans une édition spéciale de l'Aurore boréale et de l'Aquilon des oeuvres primées
- Juillet 2000 Publication des oeuvres primées



Association franco-yukonnaise
302, rue Strickland, Whitehorse (Yukon) Y1A 2K1
Téléphone: (867) 668-2663 Télécopieur: (867) 668-3511

Le conducteur âgé au volant

La Semaine de la sécurité des aînés se déroule du 7 au 13 novembre, sous le thème de la sécurité au volant. On compte actuellement 2,5 millions de détenteurs de permis de conduire ayant plus de 55 ans, soit 18 % des détenteurs canadiens. Les problèmes reliés au vieillissement peuvent toucher grandement les aptitudes à la conduite.

Des recherches révèlent que les conducteurs âgés sont impliqués plus souvent dans des accidents de la route que les automobilistes d'un certain âge. La vue affaiblie, notamment la nuit, la diminution de la perception de la profondeur et les maladies telles que l'arthrite ou le rhumatisme, qui restreignent les mouvements et qui prolongent le temps requis pour réagir aux changements soudains de la circulation, modifient la capacité d'une personne âgée de conduire de façon prudente. N'insistez jamais pour vous engager, même si vous êtes sûr que vous avez la priorité de passage. Cédez le passage à toute la circulation sur les routes dotées de feux de circulation. En sortant d'un stationnement, cédez le passage. Conservez

une distance de sécurité d'au moins trois secondes par beau temps et plus par mauvais temps.

Si vous croyez éprouver un problème auditif, consultez votre médecin et demandez à un audiologiste d'évaluer votre capacité auditive. Donnez-vous du temps pour vous adapter à votre audiophone. Gardez la glace entrouverte pour entendre les signaux avertisseurs. Baissez au minimum le volume de votre radio.

Réglez, si possible, les systèmes d'air climatisé ou de chauffage au plus bas niveau. Si la discussion vous distrait, demandez à vos passagers de ne pas vous parler, sauf en cas d'urgence. Passez régulièrement un examen de la vue. Gardez le pare-brise, la lunette arrière et toutes les glaces à l'intérieur comme à l'extérieur propres. Vérifiez souvent les balais d'essuie-glace et le pare-brise. Portez des lunettes de soleil de qualité. Évitez de conduire au crépuscule, soit au moment de la journée où il est le plus difficile de voir.

de feux de circulation. En Source : Conseil canadien de la sécurité



Alain Bernard DTCM

Acupuncteur et praticien de médecine traditionnelle chinoise

Clinique Pine Centre
5110, local 11, 5^e Avenue
(au coin de la rue Main)
Y1A 2B8

Tél.: (867) 393-4372

Chez Monique
Bed & Breakfast

408, chemin Kusawa, Whitehorse, Yukon, Canada Y1A 3X5
Tél. : (867) 633-6825 Téléc. : (867) 633-5483
Courriel : chez_monique@hotmail.com



Les rapides du cheval blanc

APRÈS AVOIR entendu ses parents déclarer que la lune était pleine, le beau Nicolas âgé de 2 ans et demi a déclaré : «Ah! Elle a bien mangé!»

JONATHAN, 3 ans, demande à sa mère quand est-ce que le Père Halloween passera...

NOUS OFFRONS nos condoléances et nos meilleures pensées à Diane Corbin qui a perdu son père ainsi qu'à Louise Cashaback dont la mère est décédée récemment.

BONNE CHANCE à Johanne Lalonde qui a remplacé Marco Fiola comme traductrice réviseuse au Bureau des services en français.

BRAVO À Johanne Veillette et à Mike Wanner qui sont devenus récemment les heureux propriétaires d'une maison située à Hillcrest.

AU REVOIR Réjean... Quand il nous quittera le 13 novembre prochain, Réjean Babineau aura précisément complété un séjour de cinq ans au territoire. Ses employeurs le «prêtent» à la fonction publique fédérale en Colombie-Britannique pour une période de deux ans.



BONNE FÊTE à M^{me} Louise Deligny, une fidèle abonnée de la belle France, qui a célébré son 96^e anniversaire de naissance au début du mois de novembre.

LE GALA de la francophonie a été l'occasion d'heureuses retrouvailles étudiant-professeur. En effet, Marc Champagne, enseignant à l'école Émilie-Tremblay, a revu son professeur du secondaire Yvon Laberge qui est maintenant à l'emploi du Commissariat aux langues officielles à Edmonton. Marc et Yvon sont tous deux originaires de l'Alberta.

Petites annonces

À la recherche d'une chambre Libre le 1^{er} décembre 1999 à partir du mois de décembre, 667-4380 entre 18 h et 20 h. près d'un service de transport.

Julie : 633-6165

Maison à louer au centre-ville
2 chambres à coucher

Premier et dernier loyer

Maison à louer à Granger.

Trois chambre à coucher.
Animaux, bienvenus.

Aura : 668-5594

Collecte de Noël de livres, pour les enfants de Dawson et de Mayo.

du 12 novembre au 3 décembre

Apportez vos livres à

l'école Émilie-Tremblay,

à

l'école Whitehorse Elementary

ou à

l'Association franco-yukonnaise.



ALPHA YUKON
008-2003

Calendrier communautaire

Dimanche 14 novembre

Fin des activités du Parlement francophone du Nord et de l'Ouest (PFCO) en Colombie Britannique.

Lundi 15 novembre

Rencontre d'information et de consultation publique sur le projet de création d'un service d'orientation et de formation des adultes. Lundi 15 novembre à 19 h à la salle communautaire (304, rue Strickland). Renseignements, Caroline Boucher, 667-7264.

Mardi 16 novembre

Rencontre publique avec la Commission scolaire pour discuter d'un plan de voyage, à 19 h à la bibliothèque de l'école Émilie-Tremblay. Hélène Saint-Onge, 667-8150.

Samedi 20 novembre

Soirée vidéo pour les jeunes. Bar sans alcool avec boissons exotiques., grignotines. Apporte ton coussin! Salle communautaire, 304 rue Strickland. Renseignements, Marie-Pierre, 633-2275 ou Roch, 668-2663.

Lundi 22 novembre

Concert donné par le virtuose violoniste Gilles Apap au Centre des arts à 19 h 30.

Vendredi 26 novembre

L'ensemble Jay Burr se produira au premier Café-Jazz à la salle communautaire dès 20 h 30. Prix d'entrée est 6 \$ par personne. Renseignements, Mario, 668-2663.

L'Aurore boréale
le journal
des francophones du Nord
Abonnez-vous pour les
connaître

Nom :

Adresse :

Faites-parvenir votre chèque au montant de 20 \$ pour un abonnement d'un an
(40 \$ à l'étranger) à :

L'Aurore boréale, C. P. 5205, Whitehorse (Yukon) Y1A 4Z1

Affaires indiennes et du Nord Canada Indian and Northern Affairs Canada

AVIS PUBLIC

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada tient à rappeler au public que le *Règlements sur l'utilisation des terres pour l'exploitation du quartz au Yukon* et le *Règlement sur l'utilisation des terres pour l'exploitation des placers au Yukon*, sont entrés en vigueur le mercredi 16 décembre 1998.

Selon ces règlements, toutes les activités minières du Yukon devront se conformer aux conditions d'exploitation spécifiées afin d'assurer une remise en état adéquate des sites miniers. Les activités nécessitant une approbation aux termes de cette législation subiront une évaluation environnementale.

La période de mise en œuvre de six mois pour le *Règlement sur l'utilisation des terres pour l'exploitation du quartz au Yukon* s'est achevée le 16 juin 1999. Depuis, les exploitants des programmes d'exploration du quartz de Classe II et au-dessus doivent obtenir l'approbation de leurs notifications et de leurs plans d'exploitation avant de commencer leurs travaux. Le *Règlement sur l'utilisation des terres pour l'exploitation des placers au Yukon* a une période de mise en œuvre de 12 mois qui prendra fin le 16 décembre 1999. Les exploitants de placers proposant d'effectuer des activités de Classe II et au-dessus doivent soumettre une demande d'autorisation de leurs notifications ou de leurs plans d'exploitation, demande qui doit être approuvée avant la fin de cette période de mise en œuvre.

Des dossiers d'information sur ces règlements sont disponibles au bureau d'inspection des mines de Whitehorse, Mayo ou Dawson, ou au bureau de l'ingénieur des mines de Whitehorse, Mayo, Dawson et Watson Lake. Ces dossiers peuvent aussi être obtenus en contactant la personne suivante :

Marion E. Dejean

Chef, Utilisation et remise en état des terres minières

MAINC, région du Yukon

300, rue Main, bureau 320

Whitehorse (Yukon)

Y1A 2B5

(867) 667-3172

Canada